

L'objectif

La crise du Covid-19 a particulièrement touché la France entre le 16 Mars et le 11 Mai 2020 : période durant laquelle le pays s'est trouvé confiné pour la première fois et où tous les repères ont été perdus.

Cela a été particulièrement vrai pour les producteurs en circuits courts : leurs marchés se sont vus fermés (marchés de plein vent, restauration commerciale et collective, consommateurs assignés à résidence, fermeture des points de vente des horticulteurs etc.).

Il s'est agi pour le Pôle Filières des Chambres d'agriculture de Normandie de trouver des solutions pour minimiser les impacts négatifs de cette crise pour les producteurs fermiers et ceux proposant des activités agritouristiques.

Le public

- Exploitants agricoles
- Conseillers
- Collectivités
- Intermédiaires de l'alimentation (GMS, restaurants commerciaux et collectifs, etc.)
- Partenaires

Le projet

Face à la situation exceptionnelle de pandémie lors de l'année 2020 et des confinements qui ont été générés par la crise, la Chambre d'agriculture a dû se montrer réactive et mobiliser les actions de communication pour diffuser à la masse les messages et consignes et ainsi optimiser les forces afin de permettre d'assurer tout de même les actions de fond des Chambres d'agriculture.

Une problématique forte a été la gestion des invendus des producteurs, en mal de débouchés face à la fermeture de leurs circuits de vente.

La Chambre d'agriculture a rapidement mis en place un questionnaire des invendus pour identifier les difficultés (filières, producteurs, localisation, etc.), a été en veille sur les nouveaux débouchés potentiel et a massivement diffusé des informations sur les solutions alternatives :

- Incitation au contact avec les GMS pour augmenter les débouchés et en créer de nouveaux (Auchan, Intermarché, Leclerc, Super U) et commerces de proximité
- Incitations aux nouvelles collaborations : Maîtres restaurateurs, don alimentaire,...
- Travail avec CCI Entraide pour trouver d'autres solutions de distribution (GMS)
- Renvoi (et appui au référencement) vers les outils de recensement et marketplaces nationaux, régionaux, départementaux et locaux
- Appui ponctuel de certaines collectivités

A cet égard cependant il est difficile de savoir ce qui a réellement été suivi d'effet : quelles mises en relation effectives (ex Auchan : 12 mises en relation, 4 référencements) ? Les appels de conseillers pour augmenter le nombre de références de produits en circuits courts ont-ils été fructueux ?

Une divergence a également pu être observée entre les attentes des producteurs et la marge d'action des Chambres (un peu en manque de ressources pour les orienter vers de nouveaux débouchés).

Le maintien des marchés de plein vent a également été un sujet qui a mobilisé les forces techniques, en soutien aux actions des élus agriculteurs (courriers, rencontres, appels, aide aux collectivités, communication, etc.). S'il a été difficile de mesurer les impacts des actions de la Chambre d'agriculture dans la réouverture des marchés, il est certain que nous n'avons pas rendu assez visibles ces actions auprès des agriculteurs et partenaires.

Une action
du PRDAR
financée par

Les chiffres clés

6 Lettres d'information spéciales : Ventes directe et Coronavirus

84% De réponses apportées aux sollicitations du centre d'appel (numéro vert)

5 300 consultations sur la page Ventes directe et Coronavirus du site internet de la Chambre d'agriculture de Normandie entre sa création et août 2020

En image

Actions conduites	Résultats de l'action	Analyse
Réponses aux interrogations des producteurs <i>Centre d'appel, appels directs, via l'accueil, via collègues</i>	Centre d'appel : 555 appelants différents (Mars-Juillet) 84% de réponses apportées 10% des appels: transformation à la ferme, circuits courts, agritourisme	<u>Positif</u> : Su répondre et être à l'écoute <u>Négatif</u> : - Certaines réponses n'existaient pas - Différences d'interprétation des pouvoirs publics (préfets notamment) -> difficile réponses claires - Producteurs pressés et délais d'obtention de réponses de l'administration pas toujours en adéquation
Veille réglementaire et diffusion d'une information « intelligible »	- Procédures d'hygiène pour les producteurs (vente et livraison) - Procédures d'hygiène pour les organisateurs de marchés - Rappels « des bases » de l'hygiène en vente directe	<u>Positif</u> : - Transversalité au sein de la Chambre - Réactivité face au terrain - Organisation avec le réseau des Chambres et les partenaires
Newsletter spécifique Covid-19 et vente directe et page dédiée sur le site	<u>NL</u> : Plus de 40% d'ouverture sur les 4 premières, plus de 30% sur les 2 dernières	<u>Positif</u> : - Très bons retours qualitatifs sur la NL et contenu du site (de la part des agriculteurs et des partenaires)

En savoir plus

L'action **AE04** « Filières alimentaires » du PRDAR Normand
Anne DEMONCEAUX - Chambre régionale d'agriculture de Normandie
06 89 25 86 97 – anne.demonceaux@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr